

Bonjour à tous et toutes,

Nous vous prions de trouver ci-après les faits marquants de ce dernier mois de l'année pour notre groupe Chaville Écologistes aux conseils municipal et de territoire. Ces faits marquants relatent notre activité que nous soyons porteurs ou simplement acteurs des actions. Nous vous souhaitons une année 2023 pleines de succès dans notre engagement pour un monde résilient, solidaire et pluriel.



Transition écologique et énergétique

1. Education et Engagement

- Déchets : le 1^{er} décembre, participation au comité déchets de l'école Anatole France. Ce comité a été créé à l'initiative des éco-délégués de l'école primaire Anatole France (classes de CE2, CM1 et CM2) et de l'équipe pédagogique. Un beau projet de sensibilisation dès l'école à la question du gaspillage.

- Formation des services de la ville

Fresque du climat pour les agents de la ville ayant le rôle de correspondants « développement durable » dans leurs services, le 15 décembre.

2. Agriculture Urbaine /Biodiversité

Une rencontre a été mise en place avec les riverains de la rue des Mortes Fontaines (numéros 2 à 20), pour trouver une solution à l'opposition qu'ils manifestent vis-à-vis de l'impact du projet de renaturation des talus SNCF, principalement des talus rasés (pour l'instant) et la présence annoncée de jardiniers d'Espaces sous leurs fenêtres. A la suite de cet échange, une solution est trouvée. Le projet se fera en deux phases, la première consistera à planter des arbustes le long des grilles sur toute la longueur de la parcelle. Une fois les arbustes poussés, une ré-évaluation de la situation sera faite avec les

riverains pour envisager la possibilité de mettre des bacs à légumes sur le bas du talus comme initialement prévu.

3. Trame noire

Plusieurs contacts ont été menés avec l'entreprise GLOWEE afin de comprendre leur solution technique proposée. Il s'agit d'une solution innovante d'éclairage public par bioluminescente. Cette solution pourrait avoir un intérêt dans notre politique d'installation de la trame noire car elle apporte une source lumineuse douce qui peut être utilisée dans les endroits comme des abribus pendant les heures sans éclairage de la ville.

Mobilités

1. Auto Partage

Deux stations d'autopartage en boucle vont être installées en Janvier 2023. Les emplacements sont déjà préparés par GPSO. Le véhicule est emprunté et restitué sur le même emplacement et peut être réservé pour une durée d'une heure à plusieurs jours sur une application dédiée. Ce service contribue à réduire notre impact environnemental en remplaçant de 4 à 8 véhicules et en incitant les utilisateurs à plus utiliser des transports décarbonés (transport collectif, vélo, marche). La mise à disposition de véhicule au minimum crit'air1 permet aussi de réduire la pollution de l'air. Ce même service donne droit à des réservations sur plusieurs villes partenaires

2. SRAV (Savoir Rouler à Vélo) et Génération Vélo

Nous avons été associés à une réunion sur le plan vélo coorganisée par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) au sujet du programme d'apprentissage du vélo à l'école. Le but du gouvernement est que l'enfant soit autonome à vélo à son arrivée au collège, avec pour ambition d'atteindre l'objectif national de 12% des déplacements réalisés à vélo d'ici 2030, et donc moins de trajets domicile-collège en voiture et plus de sécurité autour des collèges.

La FUB propose un programme Génération Vélo pour accompagner les collectivités mettant en place le SRAV, avec une animation, un cofinancement des interventions, une formation des formateurs.

Energies

1. Consultation publique sur les énergies

Nous avons pris part à la consultation publique sur la stratégie française énergie-climat en présence de la ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher. Lors de cet atelier un travail en petits groupes était mené avec une volonté générale d'amplification des démarches vers plus de sobriété sachant qu'aucun consensus ne fut atteint sur la production d'énergie décarbonée. Pour information, une consultation en ligne est ouverte jusqu'au 18 janvier où vous pouvez partager vos avis et idées.

GPSO (territoire), 92 (département) et MGP (métropole)

1. Présentation du PADD en conseil municipal (12/12) et vote en Conseil Territorial (14/12)

Lors du Conseil Municipal du 12 décembre le Plan d'Aménagement et de

Développement Durable (PADD) a été présenté et a fait l'objet d'un débat. Ce même document a fait l'objet d'un vote en Conseil de Territoire le 19 décembre. Pour mémoire, le PADD incarne les orientations politiques du futur PLUi.

La position des élus écologistes est la suivante :

a. Une démarche de concertation poussée

Le élus écologistes de Chaville reconnaissent et approuvent les différentes approches méthodes concertatives / participatives ont été mises en place dans le cadre de l'élaboration du PADD. A titre d'exemple, les démarches suivantes ont été mises en place :

- L'enquête **qualitative** filmée. C'est une approche qui a permis aux jeunes de s'exprimer.
- L'enquête **quantitative** sous forme de questionnaire par voie postale et numérique.
- La rencontre avec différentes **associations**.
- Les **balades urbaines**.
- Des **micros-trottoirs**.
- Un **atelier participatif** organisé à Chaville et portant sur ARS.
- **L'assemblée de tous les conseillers municipaux**. Nous avons utilisé la **méthode des personae** qui permet vraiment de se mettre dans la peau des autres et de penser aux parcours citoyens
- Le **site en ligne** qui permet de déposer des contributions libres telles. **A Chaville, tous les groupes politiques ont pu déposer des contributions et il faut s'en réjouir. Le groupe des élus écologistes du territoire ont également fait une contribution.**
- La mise en place du **Conseil Consultatif Territorial** qui rassemble des tirés au sort et des représentants des conseils de quartiers des 8 communes
- Les **réunions publiques** dont celles du 17 novembre à 19h Atrium de Chaville

b. Des orientations alignées sur les objectifs des élus écologistes de Chaville

De nombreuses innovations et avancées ont été intégrées dans le PADD. Celles-ci prennent largement en compte les nouveaux enjeux de transition écologique, d'adaptation au changement climatique (et aux nouveaux risques associés), mais également les transformations des modes de vie et de travail qui se sont révélées et accélérées lors de la crise de la COVID 19. Voici quelques orientations marquantes du PADD pour les écologistes :

- Protéger les forêts domaniales du territoire. Dans ce cadre, il est souhaité que la forêt domaniale de **Meudon devienne une forêt de protection** au même titre que celle de Fausses-Reposes.
- Préserver et valoriser les **milieux humides existants** sur le territoire, source de développement de la biodiversité, notamment les étangs, rus, sources et mares nombreux sur le territoire.
- Préserver et structurer les **trames écologiques** : Trame vertes, bleues, brunes et noires.
- Inciter à la **réversibilité et à la modularité des nouvelles constructions** dans une logique d'adaptation du bâti aux besoins et usages évolutifs des populations.
- Faciliter la **transformation du bâti existant** : réhabilitation, rénovation et changement de destination.

- Mettre en œuvre la stratégie de mix énergétique en accompagnant le développement des **énergies renouvelables produites localement** en lien avec les caractéristiques du territoire (dont la géo-énergie)
- Développer les **îlots de fraîcheur** grâce à la présence du végétal et de l'eau.
- Favoriser la **désimperméabilisation** des sols.
- Développer **l'agriculture urbaine**.
- Développer la pratique des **mobilités actives** comme levier favorisant **la santé**.
- **Limiter l'usage de la voiture individuelle** et sa place dans l'espace public.
- Accompagner l'organisation d'un réseau de **logistique du dernier kilomètre**.
- S'appuyer sur la **singularité des villes** pour fédérer les complémentarités.
- Prendre en compte la richesse et la **diversité des paysages urbains**.
- Favoriser le développement d'activités d'artisanat d'art et d'excellence ainsi que des **métiers de la transition écologique et environnementale**.
- Encourager les **relations sociales, les initiatives citoyennes et les circuits courts** : implantation d'activités et les initiatives et les locaux liés à **l'économie sociale et solidaire** dont celles transitoires et de **l'économie circulaire** (recycleries et ressourceries, ateliers de réparation...).

c. Pour la suite, le règlement et au-delà

Les élus écologistes participeront activement à la co-construction du règlement et des OAP qui vont traduire ces orientations dans des règles opposables. Au-delà, nous chercherons à développer les outils, démarches, initiatives, financements qui peuvent permettre la mise en œuvre concrète du PADD.

2. Commission Espaces Publics

Analyse Phytosanitaire des arbres

Il y a 25000 arbres sur le territoire. Une reconduction de contrat pour l'analyse Phytosanitaire des arbres de notre territoire est votée. Les arbres remarquables sont couverts et suivis dans ce contrat comme tous les autres arbres.

3. Commission Développement Durable

a. Déchets alimentaires

Pour mémoire le coût de collecte de déchets alimentaires est de 19€/Tonne contre 103€/Tonne pour les déchets ménagers. Dans l'attente de la mise en route de l'usine de méthanisation de Gennevilliers, les déchets alimentaires sont traités sur deux sites en Ile de France.

Le déploiement complet de la nouvelle collecte se fera sur 3 ans. Si l'adhésion au nouveau processus est massive. L'agenda pourra être accéléré à la demande de la commune. La stratégie pour les déchets alimentaires est :

1. Favoriser le compostage quand c'est possible.
2. Intégrer les déchets verts au compostage et en collecte séparée
3. Collecter les déchets alimentaires des particuliers avec
 - a. Mise en place de bio sceaux
 - b. Ramassage deux fois par semaine , sur poubelle avec cuve réductrice .

b. Volume de déchets

En 2021, sur notre territoire, plus de 124 000 Tonnes de déchets ont été collectées par rapport aux 115 700 Tonnes de 2020. C'est **une augmentation de 8808 Tonnes , soit + 7,5 %**, soit un énorme recul par rapport à ce qui avait été gagné en 9 ans... 385 kg de déchets ménagers et assimilés par habitant ont été collectés en 2021 pour 358 kg en 2020.

c. Accélération de la rénovation énergétique de l'habitat

Par l'intermédiaire de l'habitat qualité, un dispositif est mis en place pour les particuliers pour accélérer le programme de rénovation thermique des logements. Cela concerne les logements et non pas les parties communes des immeubles. Le plan consiste à étendre le champ d'action de la structure pour accélérer les rénovations. 4 décisions sont prises en ce sens :

- Accès aux subventions pour les ménages de ressources intermédiaires
- Propriétaires occupants, augmentations des aides pour les ménages très modestes car aujourd'hui les restes à charge peuvent être encore très significatifs
- Propriétaires bailleurs, aide de 40% plafonnée à 600€/m2 avec un engagement sur une contrepartie sur les loyers
- Bonus pour l'utilisation des matériaux Biosourcés

Un accompagnement est mis en place avec des conseillers pour la vérification des devis mais aussi sur la rédaction des dossiers de demande de subvention.

Urbanisme

1. Cuisine Communale

Le 7 décembre, un jury a analysé les propositions faites par les trois groupements de maîtrise d'œuvre retenus à l'issue du premier jury.

Un lauréat a été retenu à l'unanimité des votants parmi les membres du jury (une personne n'a pas participé au vote). La négociation et notification du marché sont en cours et feront l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal. Le projet lauréat sera ensuite présenté en conseil de quartier.

2. Route Sablée

Suite au succès de la végétalisation des places de parking sur la rue Alexis Maneyrol, La route Sablée va recevoir le même type de stationnement le long de l'étang des Ursines

Les équipes de GPSO confirment qu'elles ont deux solutions pour le stationnement perméable,

- la végétalisation (Dalle herbée)
- la perméabilisation (surface poreuse).

le choix est fait en fonction des taux d'occupation des surfaces et des expositions au soleil. En effet, les surfaces végétalisées nécessitent une rotation plus ou moins grande en fonction des conditions climatiques subies.



Démocratie Participative

1. *Enquête rues Rebard et Vital Foucher*

Une enquête a été menée sur la piétonisation des rues Marcel Rebard et Vital Foucher, suite à une participation d'élus à la fête des voisins, ces derniers ont demandé la piétonisation des rues pour la sécurité des enfants. Les résultats seront partagés avec le conseil de quartier de janvier.

Economie Sociale et Solidaire

1. *La Ressourcerie*

La Ressourcerie a collecté des jouets dans une école de Paris 16^{ème}, une entreprise de BTP, l'entreprise Thalès (70kg). Des distributions ont eu lieu pour les familles ukrainiennes et pour des personnes recevant les colis alimentaires. Des couettes/anoraks ont été donnés à la Fraternité (qui reçoit 3 fois par semaine des gens sans domicile fixes). Des bornes de dons, dans des écoles, ont aussi été collectées sur Versailles, St Cloud, Garches, Sèvres.

Evènements

- Portes ouvertes de l'imprimerie Polygraph : Une belle entreprise locale, qui valorise le patrimoine, met en valeur les artistes pour lesquelles elle travaille, et prête une grande attention à son impact écologique.
- Exposition Ursine Art, salon convivial de quartier (Vélizy et Chaville) où les artisans et artistes locaux exposent et mettent en vente leurs réalisations à l'approche de Noël.

Vous pouvez contacter le groupe directement à l'adresse suivante :
GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

